**CONVOCATION A UNE REUNION ordinaire/EXTRAORDINAIRE**

**du comite SOCIAL ET ECONOMIQUE** [indiquer le nom de votre société]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Destinataires :**

- Membres titulaires du CSE

- Membres suppléants du CSE

- représentants syndicaux au CSE (s’il en existe)

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

**ou remise en main propre contre décharge**

**Objet :** convocation à réunion ordinaire/extraordinaire du comité social et économique

Madame, Monsieur,

Une réunion ordinaire du comité d’établissement se tiendra le \_\_\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ heures à l’établissement [indiquer l’adresse de l’établissement] ; nous vous remercions de bien vouloir y assister.

Vous trouverez ci-joint l’ordre du jour ainsi que le procès-verbal de la dernière réunion qui sera soumis à l’approbation du comité.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Chef d’établissement

PJ : ordre du jour

**ORDRE DU JOUR DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE / ORDINAIRE**

 **DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE**

**DE LA SOCIETE** [indiquer le nom de votre société]

L’ordre du jour de cette réunion est le suivant :

***Information et consultation du Comité Social et Economique sur la mise en œuvre à compter du mois de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, d’un dispositif PTI/DATI (Protection du Travailleur Isolé, Détection d’Alarme du Travailleur Isolé) innovant intégré dans une semelle de chaussure XSole PTI. En cas de perte de verticalité, de SOS volontaire ou de risque identifié, la semelle transmet automatiquement l’alerte et la localisation du travailleur au superviseur/service sécurité. L’objectif étant de pouvoir intervenir rapidement pour secourir le travailleur en situation de danger.***

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |
| --- | --- |
| Le Secrétaire du C.S. E. | Le Président du C.S. E. |

**COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE**

[indiquer le nom de votre société]

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE / EXTRAORDINAIRE**

**DU … XXX**

*La séance commence à …………..*

*Ont été convoqués à cette réunion :*

*…………………………………….*

*…………………………………….*

*Etaient présents :*

*……………………………………*

*………………………………… .*

*Etaient absents mais excusés :*

*…………………………………….*

*…………………………………..*

*Etaient absents mais non excusés :*

……………………………………

…………………………………....

L’ordre du jour de cette réunion est le suivant :

***Information et consultation du Comité Social et Economique sur la mise en œuvre à compter du mois de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, d’un dispositif PTI/DATI (Protection du Travailleur Isolé, Détection d’Alarme du Travailleur Isolé) innovant intégré dans une semelle de chaussure XSole PTI. En cas de perte de verticalité, de SOS volontaire ou de risque identifié, la semelle transmet automatiquement l’alerte et la localisation du travailleur au superviseur/service sécurité. L’objectif étant de pouvoir intervenir rapidement pour secourir le travailleur en situation de danger.***

La finalité de ce dispositif est d’offrir une protection aux ***travailleurs*** sans modification de leur poste de travail.

Les données recueillies seront les suivantes [à adapter] :

* L'identification du travailleur : nom, prénom ;
* Les données relatives aux déplacements du travailleur : **Uniquement en cas d’alerte**, les cinq derniers points de localisation (relevés quelques minutes avant l’incident) permettant de se rendre rapidement à proximité du travailleuren danger.
* Le niveau de charge de la batterie de la semelle pour assurer que le travailleurest bien protégé

En dehors des alertes les données sont anonymes et conservées pendant [un mois].

Le responsable du traitement des données est le Chef d’établissement

Les destinataires des informations collectées par ce système sont les personnes habilitées

Les salariés concernés sont informés individuellement.

Les salariés bénéficient d’un droit d’accès aux données collectées les concernant, ainsi que d’un droit de rectification et d’un droit d’opposition pour motif légitime. L’exercice de ces droits se fait auprès de [indiquer le nom de votre société], conformément aux modalités prévues par l’art 90 – décret du 20/10/2005.

Les questions des membres du Comité d’Etablissement sont les suivantes :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Les réponses du Président sont les suivantes :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Les membres titulaires du CSE procèdent au vote :**

***Sur la mise en œuvre à d’un dispositif PTI/DATI (Protection du Travailleur Isolé, Détection d’Alarme du Travailleur Isolé) innovant intégré dans une semelle de chaussure XSole PTI.***

Avis du CSE :

Favorable : \_\_\_\_\_ voix

Défavorable : \_\_\_\_\_\_\_\_\_ voix

Ne se prononce pas : \_\_\_\_\_\_\_

Le CE émet donc un avis favorable / défavorable sur cette mesure

Fin de la réunion à ……… heures

|  |  |
| --- | --- |
| Le Secrétaire du C.S. E. | Le Président du C.S. E. |